

Tahiti, le 3 mai 2018



**Objet :** Communiqué

L'association familiale de Polynésie Française « **Papa où t'es ? la aifaito te metua** » vous informe qu'elle va manifester devant le palais de justice le mercredi 16 mai au matin de 7H30 à 12H30.

En cela nous répondons à un appel national lancé par l'association métropolitaine « **Équité parentale/ Papas modernes** » auquel réponds de très nombreuses associations de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Notre association milite pour que la **résidence alternée** des enfants devienne la présomption légale en cas de séparation des parents.

Les décisions de Justice ordonnent 73 % de résidence exclusive chez la mère en cas de divorce et montrent un **conservatisme notoire** qui n'est plus en accord avec l'évolution de la société ni avec les études internationales qui font la preuve que le bien-être de l'enfant est toujours assuré au mieux dans le mode de résidence alternée.

Nous informons, nous conseillons mais surtout nous militons, médiatisons et interpellons nos élus afin de faire **évoluer la loi**.

Cette politique judiciaire, tant au niveau familiale, sociale et sociétale a des **conséquences néfastes**.

Il faut assainir la situation.

**Mobilisez-vous et rejoignez-nous le 16 mai.**

Raphaël WITTENBERG  
Président de l'association  
assopapaoutes@gmail.com  
87 76 24 83